

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF



Conseil d'administration du 30 septembre 2008

Institut Cujas, 18 h. 30

Procès-verbal

Présents : Grégoire Bigot, Antoine Claeys, Mathieu Doat, Pascale Gonod, Fabrice Melleray, Sophie Nicinski, Jacques Petit, Benoît Plessix, Catherine Ribot, Bertrand Seiller, Philippe Yolka.

Excusé : Stéphane Braconnier.

1 – Bilan du colloque de Nancy

La belle réussite scientifique et matérielle du colloque de Nancy sera parachevée par la publication des Actes dans la collection « Colloques et Débats – Travaux de l'AFDA » de LexisNexis, dont ils constitueront le deuxième tome. Ils paraîtront, comme prévu, en fin d'année 2008 ou en tout début d'année 2009.

Lorsqu'aura été versée l'ultime subvention accordée (de 2000 euros), le bilan financier pourra être établi mais il est d'ores et déjà certain que la part incombant à l'AFDA correspondra à celle initialement envisagée (environ 2500 euros). Le conseil d'administration se réjouit que l'AFDA ait une nouvelle fois bénéficié de concours de l'Université d'accueil et des collectivités locales.

2 – Préparation du colloque de Lyon (5 décembre 2008)

Sophie Nicinski, qui assure l'organisation de ce colloque pour le compte de l'association, fait état des concours financiers dont elle a obtenu la promesse. Les facultés de droit des Universités Lumière Lyon II et Jean-Moulin Lyon III et leur laboratoire de droit public respectif ainsi, probablement que le Conseil général du Rhône contribueront pour des montants à peu près équivalents (environ 1000 euros chacun). L'AFDA apportera le complément (environ 2000 euros, notamment en finançant l'impression et l'expédition des programmes du colloque).

Les plaquettes seront prêtes le jeudi 2 octobre. Mathieu Doat assurera la mise sous enveloppe (déjà préparées) des brochures et bulletins d'inscription destinés aux adhérents. Didier Jean-Pierre, professeur à l'Université Lyon III et co-concepteur scientifique du colloque avec

Fabrice Melleray, assurera la diffusion de ces documents auprès des collectivités publiques de la région lyonnaise.

Jacques Petit a accepté de gérer les inscriptions au colloque.

La publication des Actes sera assurée, comme précédemment annoncé, sous forme d'un dossier d'un JCP A devant paraître immédiatement après le colloque.

3 – Préparation du colloque de Montpellier (printemps 2009)

Le colloque se tiendra du 10 au 12 juin sur le thème de « La doctrine ».

Il se tiendra donc durant deux jours et demi afin de permettre d'organiser, comme cela avait été évoqué lors de l'assemblée générale tenue à Nancy, une demi-journée consacrée à des travaux de doctorants (elle ouvrira les travaux, le mercredi de 16 h. -19 h.).

Au terme de ses réflexions, le conseil d'administration décide que de telles demi-journées se tiendront lors des colloques de printemps suivants. Leur déroulement devrait être identique. Un appel à proposition sur un thème déterminé par le conseil d'administration sera lancé chaque année au mois d'octobre avec un délai de présentation des projets de contribution expirant à la fin du mois de février suivant. 4 propositions émanant exclusivement de doctorants seront alors retenues par un comité de sélection. Lors du colloque, un membre du comité d'honneur animera la séance au cours de laquelle seront présentées les 4 communications. Celles-ci ne devront pas dépasser une vingtaine de minutes chacune afin qu'un débat puisse avoir lieu. Ces travaux feront l'objet d'une publication, soit annuellement dans une revue, soit tous les 2 ou trois ans au sein d'un ouvrage spécifique.

Le conseil d'administration décide que l'œuvre de Jean Rivero sera étudiée en 2009. Un appel à proposition précis sera lancé à la fin du mois d'octobre 2008.

Le programme scientifique du colloque sur la doctrine est adopté et les intervenants pressentis déterminés. Ils seront prochainement contactés.

L'organisation matérielle du colloque de Montpellier, sous la réserve de la demi-journée consacrée aux travaux des doctorants, reprendra les éléments qui ont fait le succès des colloques précédents : journées de travaux d'une durée raisonnable, temps de débats importants, moments de détente lors des travaux, dîner organisé pour tous les participants le jeudi soir après l'assemblée générale.

4 – Gestion du site Internet

Grâce à l'aide bénévole et particulièrement efficace de deux adhérents (Sandrine Biagini et Didier Girard) les problèmes techniques rencontrés dans la gestion du site depuis le mois de juin ont été surmontés et des améliorations apportées à sa présentation et à son contenu. Il est désormais à jour (prix de thèse, colloques, liste des adhérents, publications etc...).

Le conseil d'administration remercie très vivement Mme Biagini et M. Girard pour leur concours.

5 – Renouvellement des adhésions

Compte-tenu de l'alignement des adhésions à l'AFDA sur l'année universitaire et non civile, le renouvellement des adhésions est ouvert depuis le 1^{er} septembre dernier. Bertrand Seiller rappelle l'importance de ces adhésions d'un point de vue tant symbolique que financier. Il souligne l'utilité de l'adhésion des laboratoires et de tous les soutiens institutionnels pour la pérennité des activités de l'AFDA.

6 – Renouvellement des membres du prix de thèse

Les membres du jury du prix de thèse étant renouvelés par moitié tous les ans, un nouveau représentant dans chaque collège (comité d'honneur, adhérents, membres du CA) doit être désigné (Jean-Arnaud Mazères, Norbert Foulquier, Grégoire Bigot assurant, s'ils l'acceptent, la continuité pour une année). Le conseil d'administration remercie Jacques Moreau, Aude Rouyère et Sophie Nicinski d'avoir siégé dans les deux premiers jurys.

Les personnes pressenties pour les remplacer au titre des deux premiers collèges seront contactées ; Antoine Claeys accepte de siéger en tant que membre du conseil d'administration.